

## *Du FUP à l'UAE : non au passage en force !*

Dans UCP Flash n° 385 du 15 décembre 2006, nous faisons état de notre rejet du nouveau dispositif UAE (Usage Administratif Elargi) destiné à remplacer les FUP comme cadre d'utilisation privative limitée des véhicules de service.

Rappelons les principales raisons de notre position :

- un certain nombre de bénéficiaires actuels de FUP (de l'ordre de 10% semble-t-il) se verront exclus de l'UAE ;
- de nouvelles restrictions d'usage sont introduites, l'utilisation des véhicules pendant les périodes de congés étant proscrite ;
- la grille de critères justifiant l'attribution (ou non) de l'UAE est contestable à plus d'un titre ;
- la tarification se traduit par une hausse supérieure à 50% pour plus des deux tiers des agents concernés.

Fin décembre, nous avons donc saisi François DAGNAUD, adjoint au Maire, pour lui signifier notre désaccord et lui demander de poursuivre les discussions afin de corriger les effets négatifs du dispositif UAE.

Alors que nous attendions la reprise de ces discussions, nous avons constaté, à notre grande surprise que le Secrétaire Général avait signé le 27 février 2007 une note aux directrices et directeurs, les informant de la mise en place de l'UAE à compter du 1<sup>er</sup> avril.

En complément, le Secrétaire Général vient d'adresser un courrier aux organisations syndicales, rappelant les principes généraux de l'UAE, qu'il estime être « l'aboutissement d'une démarche approfondie et concertée » permettant de « maintenir un dispositif efficace au regard des besoins du service et avantageux pour les personnels concernés ».

Il va sans dire que nous sommes en désaccord complet avec cette analyse :

- o les organisations syndicales n'ont en aucune manière été associées à l'élaboration de l'UAE : comme trop souvent, elles n'ont été informées qu'à partir du moment où le projet était pratiquement finalisé ;
- o si le dispositif retenu est très légèrement différent du projet initial, nos principales objections n'ont pas été prises en compte ;
- o l'UAE constitue, après la suppression du FUP 3 en 2002, une nouvelle dégradation, dont la principale finalité nous apparaît être la réduction du parc de véhicules de la Ville.

Il est particulièrement regrettable de constater que la plus haute hiérarchie de l'administration parisienne ne semble pas percevoir l'effet désastreux que ne manquera pas d'avoir une telle mesure : depuis le début de la mandature, les cadres se sont investis sans compter pour mener à bien les projets voulus par le Maire et ses adjoints, et en guise de reconnaissance, ils se voient imposer une décision unilatérale qui détériore leur situation.

L'UCP n'entend pas en rester là et va donc s'adresser directement au Maire de Paris pour lui demander de surseoir à l'application de l'UAE et d'ouvrir un nouvel espace au dialogue. Si cette démarche devait rester sans suite, nous serions amenés à engager des actions plus fermes, sous forme de pétition par exemple.

Nous ne manquerons pas de tenir informés nos lecteurs de l'évolution de ce dossier.

## **Un nouveau succès électoral.**

Le 13 mars dernier se sont déroulées les élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise d'Eau de Paris (ex SAGEP).

Une campagne active et un important travail de terrain mené par les candidats de la liste UNECT-UCP, ont permis la validation du scrutin dès le premier tour, avec un taux de participation global de 86,5%, dont 89% pour le collège techniciens et agents de maîtrise et 90% pour le collège cadres (deux collèges sur les trois où était présente l'UNECT-UCP).

Au regard de ces résultats, L'UNECT-UCP est la première force syndicale d'Eau de Paris, tous collèges confondus.

L'UCP adresse ses félicitations aux élus Délégués du Personnel :

Dans le collège cadres, elle obtient 4 sièges sur 4 : Jean-Pierre NICOLAU, François BOUCHER, Didier CANNET, Thierry BRIAND titulaires, Laurent ROCQUAIN, Madjid AIT OUAKLI, Pascal MENIN suppléants ; dans le collège techniciens et agents de Maîtrise, Jean-Yves MITHRA, Patrick BUCQUET, Nadia SISSANI, Corinne DOLBEAU, David HUET, titulaires, Olivier BLAIRET, Stéphane NAIL, Alain PLATEAU, Nadine WALLON, Hervé CARREZ, Hakim EL KHOUMSI, Frédéric HAMON, suppléants.

Au comité d'entreprise :

Elle obtient 3 sièges sur 3 dans le collège cadres : Thierry BRIAND, Madjid AIT OUAKLI, Didier CANNET, titulaires ; François BOUCHER, Cédric DENIS suppléants ;

2 sièges sur 4 dans le collège techniciens et agents de maîtrise, : Hervé CARREZ, Alain PLATEAU titulaires, Nadia SISSANI, Corinne DOLBEAU suppléantes.

Toute l'équipe dynamique qui a contribué à ce succès s'engage à poursuivre son action au service de tous les personnels d'Eau de Paris, et est résolue à négocier des avancées pour tous, dans le cadre d'un dialogue social à rénover.

<i>Si vous ne désirez plus recevoir UCP Flash, faites le nous savoir par mail à l'adresse en tête, nous vous supprimerons de la liste de distribution.</i>	<b>Union des Cadres de Paris</b> 2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS Tél. 01.43.47.80.72 Fax. 01.43.47.81.45
--	---